

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

SEMAINE DE LA PROCHE-AIDANCE

Kuujuuaq, le 7 novembre 2022 – La première Semaine de la proche-aidance au Nunavik débute aujourd’hui et se termine le 11 novembre 2022. Cette semaine est l’occasion de mettre l’emphase sur les contributions des proches et travailleurs aidants et de leur démontrer la reconnaissance qu’ils méritent. Ils seront identifiables pendant la semaine par le port d’un macaron arborant une étoile qui représente le rôle de guide et le point de repère qu’ils sont pour plusieurs personnes. Selon les besoins des personnes dont ils s’occupent, le rôle des aidants varie.

Un proche aidant est une personne qui apporte un soutien significatif, continu ou occasionnel à une personne présentant des limitations ou une incapacité. Le soutien permet de maintenir ou d’améliorer sa qualité de vie, soit à domicile ou dans un autre milieu de vie. Ces gestes collectifs influencent grandement la collectivité.

Un travailleur-aidant est une personne qui apporte du soutien dans le cadre de son emploi à des personnes vivant avec des limitations ou une incapacité, principalement dans les maisons des aînés du Nunavik ou avec les équipes de soins à domicile des Centres de santé. Ils ont l’expertise historique et culturelle en soins des communautés et travaillent avec passion auprès de gens dans le besoin. L’aide des travailleurs-aidants est cruciale pour les familles du Nunavik et pour le système de santé.

Au Nunavik, on estime le nombre de proches aidants à 140 personnes. La pression sur les proches aidants est d’autant plus grande au Nunavik dû à plusieurs défis qui affectent la disponibilité des ressources d’aide à domicile. Ils contribuent significativement à leur communauté et le travail exceptionnel qu’ils font est crucial et précieux. Sans les aidants, plusieurs personnes dans le besoin seraient contraintes de changer de milieu de vie, de déménager dans une autre communauté, ou au Sud. Plusieurs d’entre eux sont des aînés qui sont la mémoire et la sagesse des communautés.

La Régie régionale de la Santé et des services sociaux (RRSSN) développera un plan d’action régional sur trois ans (2023-2026) pour mieux soutenir les aidants dans l’aide qu’ils apportent dans le cadre de la politique nationale et du plan d’action du gouvernement.

